

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-5-2-4

Séance du lundi 10 mai 2021

PROJET INTERREG GRANDE REGION SENIOR ACTIV - AVENANT AU CONTRAT DE PARTENARIAT

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, ALFANO Alfonsa, BAUER Marcel, BERTRAND Rémi, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BURGER Etienne, CAHN Mathieu, CARBIENER Thierry, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DELMOND Max, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, ELKOUBY Eric, ESCHLIMANN Michèle, FERRARI Pascal, FISCHER Bernard, GRAEF-ECKERT Catherine, GRAPPE Alain, GROFF Bernadette, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOMMEL Denis, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JURDANT-PFEIFFER Pascale, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KEMPF Suzanne, KLINKERT Brigitte, KOCHERT Stéphanie, LE TALLEC Yves, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MORITZ Christine, MULLER Betty, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, RAPP Catherine, SCHITTLY Marc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, THOMAS Nicole, TRIMAILLE Philippe, VALLAT Marie-France, WITH Rémy, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

EXCUSES AVEC PROCURATION :

DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas
ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle
GREIGERT Catherine donne procuration à BAUER Marcel
HABIG Michel donne procuration à MULLER Betty
HAGENBACH Vincent donne procuration à JANDER Nicolas
HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre
HOLDERITH Nadine donne procuration à BURGER Etienne
JENN Fatima donne procuration à MUNCK Marc
MEHLEN-VETTER Josiane donne procuration à GROFF Bernadette
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
ORLANDI Fabienne donne procuration à M. WITH Rémy
PFERSDORFF Françoise donne procuration à MATT Nicolas
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

ABSENTES :

BUFFET Françoise
JUNG Martine

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-1-1-04 du 2 janvier 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-3-8-5 du 15 février 2021 portant sur le budget primitif 2021,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CP-2019-8-4-1 INTERREG SENIOR ACTIV – contrat de partenariat du 13 septembre 2019,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin n° CP/2018/029 - 60540 - Silver Développement Participation du Département du Bas-Rhin au projet "Senior'Activ" INTERREG V-A Grande Région 2018-2022 du 19 février 2018,
- VU le contrat de partenariat relatif au projet « SENIOR ACTIV' – bien vieillir en Grande Région » n° 055-3-06-166 signé dans le cadre du programme INTERREG V Grande Région,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie du 19 avril 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'avenant au contrat de partenariat relatif au projet INTERREG GRANDE REGION SENIOR ACTIV – bien vieillir en Grande Région, joint en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer le présent avenant ainsi que tout document relatif aux fonds européens dont la signature serait rendue nécessaire pour permettre la mise en œuvre du projet susmentionné, dès lors qu'il n'en résultera pas de modification substantielle de l'engagement de la Collectivité.

- Les crédits seront prélevés sur les lignes suivantes :
Dépenses : P100 O004 T09 SENIOR ACTIV (011-6228-4238)
Recettes : P100 O004 T12 SENIOR ACTIV (74-74772-4238)

Le Président



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité